

MODALITES DE DEMANDE DE SITE EN VUE DE LA CREATION D'UNE OFFICINE PRIVEE DE PHARMACIE

1. Un courrier de demande adressé au Ministre chargé de la Santé précisant les noms, prénoms et adresse du demandeur ;
2. Une copie certifiée conforme du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie ou tout autre diplôme reconnu équivalent ;
3. Une attestation d'inscription à l'Ordre National des pharmaciens de l'année en cours ;
4. Un document justifiant d'au moins cinq (5) années d'expérience dans l'exercice de la profession pharmaceutique ;
5. Un extrait du casier judiciaire original datant de moins de trois (3) mois ;
6. Un curriculum vitae détaillé, daté, signé et certifié sincère ;
7. Une (1) photo d'identité ;
8. Le récépissé de paiement ;